



LE CROWDFUNDING FRANÇAIS CONTINUE SUR SA LANCEE EN 2015

La collecte sur les plateformes françaises de crowdfunding poursuit sa forte dynamique passant de 152 millions d'euros en 2014 à près de 300 millions d'euros en 2015 selon le baromètre réalisé par Compinnov pour l'association Financement Participatif France.

La croissance la plus impressionnante concerne les plateformes de prêt dont les volumes passent de 88,4 millions en 2014 à 196,3 millions d'euros en 2015, collectés auprès des 27 plateformes de crowdlending ayant répondu au baromètre, soit 122% de croissance. Cet essor est notamment le fruit de la réglementation spécifique mise en place fin 2014 et permettant l'accès au prêt rémunéré pour les particuliers. Les entreprises qui se financent sous forme de prêt sont essentiellement des commerces et services de proximité (pour près de 12 millions d'euros) ; quant au financement en obligations, il concerne à 84% le secteur immobilier.

La collecte via les 14 plateformes d'investissement a été multipliée par deux, passant de 25,4 millions en 2014 à 50,3 millions d'euros en 2015. Là aussi, le cadre législatif a créé un environnement plus favorable au développement des plateformes. Les projets sont très variés : promoteurs immobiliers, santé et recherche, environnement et énergie, services, etc.

Côté don, 50,2 millions d'euros ont été collectés auprès de 25 plateformes en 2015 contre 38,2 millions en 2014. Ce segment reste le moteur majeur de la découverte du financement participatif par le grand public, puisque les plateformes de ce domaine rassemblent plus de 80% du nombre des financeurs en 2015.

2,3 millions de Français – un million de plus qu'en 2014 – ont financé un projet en crowdfunding depuis le lancement des plateformes, témoignant d'une adhésion croissante du grand public à cette nouvelle forme de financement. Ils ont ainsi permis le **financement de près de 18 000 projets en 2015**.

« Ce mode de financement est plébiscité par les Français qui souhaitent redonner du sens à leur épargne. Ils cherchent plus de transparence, avec une affectation directe de leur argent dans un projet ou une entreprise qu'ils auront eux-mêmes sélectionné » précise Nicolas Lesur, président de Financement Participatif France.

Financement Participatif France se réjouit des chiffres 2015 de ce Baromètre du crowdfunding et prépare **les Assises de la finance participative qui se tiendront le 29 mars prochain à Bercy en présence notamment d'Emmanuel Macron** et permettront d'aborder les axes de développement du secteur.

A propos de Financement Participatif France (FPF)

Financement Participatif France est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France avec 140 membres dont une soixantaine de plateformes de crowdfunding. Créée en août 2012, elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

Plus d'infos sur www.financeparticipative.org

Contacts : Nicolas Lesur, nicolas.lesur@financeparticipative.org

Florence de Maupeou, florence.demaueou@financeparticipative.org / 06 63 60 61 30

A propos de Compinnov

Compinnov, cabinet conseil pour le développement de la compétitivité et l'innovation des entreprises, accompagne ses clients et l'écosystème de l'innovation dans leurs réflexions autour de la croissance, des dynamiques d'innovation et du financement. Nos missions : organiser, faciliter et suivre les rencontres des PME avec les partenaires de leur croissance (grands groupes, investisseurs...). Compinnov organise notamment les Assises de la finance participative et la Fête du crowdfunding pour l'association FPF.

Contacts : Anaëlle Gautier, a.gautier@compinnov.com / 01 850 88 223

Thierry Chevalier, t.chevalier@compinnov.com / 01 850 88 221